

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse (Etablissement public territorial)
Correspondant : Monsieur le Président de Bourg-en-Bresse Agglomération
3, avenue Arsène d'Arsonval Cénord BP 8000
01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tel : 04 74 24 75 15 Fax : 04 74 24 75 13

OBJET DU MARCHÉ : Service de transports scolaires au Conservatoire à Rayonnement Départemental de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Marché unique

Service de transports scolaires entre deux classes à horaires aménagées en musique de l'école primaire Saint Exupéry de Bourg-en-Bresse et le Conservatoire de musique (aller/retour) deux demi-journées par semaine (mardi après-midi et vendredi après-midi) du 14 septembre 2010 au 28 juin 2011.

Nomenclature communautaire (CPV) : 637100009 Services d'appui dans le domaine des transports terrestres.

Durée du marché : 1 an à compter de sa notification. L'exécution des prestations se réalisera sur l'année scolaire 2010-2011.

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Cautionnement et garanties exigés : Aucune garantie financière ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement : Budget de la collectivité

Règlement des comptes selon les modalités du C.C.A.G.-F.C.S.

Délai global de paiement : 30 jours

Prix global et forfaitaire

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services (le cas échéant) : Groupement solidaire

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - Capacité économique et capacité technique - références requises :

Justificatifs à produire précisés à l'article 4.1 du règlement de la consultation

Dossier de consultation également consultable et téléchargeable gratuitement à l'adresse électronique suivante : www.agglo-bourgenbresse.fr.

*Page d'accueil Rubriques « marchés publics »
« plate-forme de dématérialisation »*

Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Entreprises par mail sur info@synapse-entreprises.com ou au 01 72 33 90 70.

Adresse à laquelle doivent être envoyés les plis :

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse

Service Commande Publique

3, avenue Arsène d'Arsonval Cenord BP 8000

01008 Bourg-en-Bresse Cedex

Horaires d'ouverture : Lundi au jeudi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 16h30

Vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 16h00

Les offres devront être remises contre récépissé ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenir avant la date et l'heure limite de réception des offres au service Commande publique de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 juin 2010